

Bagneux le 3 juin 2005

CHARTRE DE L'INNOVATION AUTOROUTIERE

PROTOCOLE D'ACCORD ASFA/APRR/DR/SCREG

COMPOLASTIC M
SCREG

CERTIFICAT

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme
et de la Mer



service d'études
techniques
des routes
et autoroutes

Sétra

Je soussigné Jean-Claude PAUC, Directeur du Sétra, certifie que le produit COMPOLASTIC M de SCREG a été testé sur le réseau des Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) dans le cadre de la charte de l'innovation autoroutière que la Direction des Routes (DR) a conclue avec l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA).

Le produit COMPOLASTIC M est un béton bitumineux mince 0/10 à module élevé, fabriqué avec le bitume modifié BITULASTIC EC.

Le bilan effectué à l'issue de l'expérimentation s'avère probant vis-à-vis de l'objectif "lutte contre l'orniérage sous trafic poids lourds élevé et conditions climatiques continentales" avec maintien dans le temps des bons niveaux de macrotexture initiaux.

En outre, le comportement au vieillissement et à la fissuration est satisfaisant.

Le Directeur du Sétra

Jean-Claude PAUC